

# Non à la vente et à la privatisation de l'ancien théâtre

Alors que le maire avait annoncé une concertation sur le devenir de l'ancien théâtre, c'est un déni de démocratie qu'il nous donne à voir : Il a décidé de vendre l'ancien théâtre pour y implanter des commerces dans 90% des 3000m2. La salle d'exposition d'arts plastiques prévue dans les 300m2 restants loués par la ville sert d'alibi culturel. Nous refusons d'être mis de-

vant le fait accompli, celui de faire le choix du commerce plutôt que la culture, du privé plutôt que du public. La collectivité locale doit retrouver la maîtrise de cette structure pour en faire un lieu public culturel, d'art, d'histoire, un lieu militant pour les associations, un lieu de vie sociale accessible à tous les habitants de tous les quartiers de Poitiers.

**Non Monsieur le Maire,  
le théâtre n'est pas à vendre, il est à nous !**

Les cures d'austérité tant au niveau national que local ne doivent pas être supportées par les habitants dans leur vie quotidienne et ne doivent pas se traduire par la vente du patrimoine comme ce serait le cas avec le théâtre à Poitiers.

Nous demandons au maire qu'il ouvre une réelle concertation dans le cadre de la conservation du théâtre dans le patrimoine public : il faut élaborer avec les habitants, les associations, autour des propositions déjà nombreuses, un projet pour l'avenir de ce lieu.

**Organisations politiques signataires : NPA, le Parti de Gauche, la Gauche unitaire, la Gauche Anticapitaliste, les Alternatifs, Europe-Ecologie Les Verts.**

Le théâtre est aussi un patrimoine commun dont la protection doit être totale : le bâtiment, construit au début des années 1950 par l'architecte Édouard Lardillier, comprend une intéressante façade et surtout, un grand miroir en verre églomisé de dimension exceptionnelle. La demande de protection au titre des monuments historiques du bâtiment et du miroir, doit être faite, car sa situation dans le secteur sauvegardé de la ville n'est pas une garantie suffisante de sauvegarde.

**Pour signer la pétition en ligne**

[http://www.avaaz.org/fr/petition/Contre\\_la\\_disparition\\_du\\_theatre\\_de\\_Poitiers/?wfJohcb](http://www.avaaz.org/fr/petition/Contre_la_disparition_du_theatre_de_Poitiers/?wfJohcb)

# Non à la vente et à la privatisation de l'ancien théâtre

Alors que le maire avait annoncé une concertation sur le devenir de l'ancien théâtre, c'est un déni de démocratie qu'il nous donne à voir : Il a décidé de vendre l'ancien théâtre pour y implanter des commerces dans 90% des 3000m2. La salle d'exposition d'arts plastiques prévue dans les 300m2 restants loués par la ville sert d'alibi culturel. Nous refusons d'être mis de-

vant le fait accompli, celui de faire le choix du commerce plutôt que la culture, du privé plutôt que du public. La collectivité locale doit retrouver la maîtrise de cette structure pour en faire un lieu public culturel, d'art, d'histoire, un lieu militant pour les associations, un lieu de vie sociale accessible à tous les habitants de tous les quartiers de Poitiers.

**Non Monsieur le Maire,  
le théâtre n'est pas à vendre, il est à nous !**

Les cures d'austérité tant au niveau national que local ne doivent pas être supportées par les habitants dans leur vie quotidienne et ne doivent pas se traduire par la vente du patrimoine comme ce serait le cas avec le théâtre à Poitiers.

Nous demandons au maire qu'il ouvre une réelle concertation dans le cadre de la conservation du théâtre dans le patrimoine public : il faut élaborer avec les habitants, les associations, autour des propositions déjà nombreuses, un projet pour l'avenir de ce lieu.

**Organisations politiques signataires : NPA, le Parti de Gauche, la Gauche unitaire, la gauche anticapitaliste, les Alternatifs, Europe-écologie les verts.**

Le théâtre est aussi un patrimoine commun dont la protection doit être totale : le bâtiment, construit au début des années 1950 par l'architecte Édouard Lardillier, comprend une intéressante façade et surtout, un grand miroir en verre églomisé de dimension exceptionnelle. La demande de protection au titre des monuments historiques du bâtiment et du miroir, doit être faite, car sa situation dans le secteur sauvegardé de la ville n'est pas une garantie suffisante de sauvegarde.

**Pour signer la pétition en ligne**

[http://www.avaaz.org/fr/petition/Contre\\_la\\_disparition\\_du\\_theatre\\_de\\_Poitiers/?wfJohcb](http://www.avaaz.org/fr/petition/Contre_la_disparition_du_theatre_de_Poitiers/?wfJohcb)